



OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'ANNÉE 2015

(Montréal, le 14 mars 2016) Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (OR : TSX) annonce aujourd'hui un bénéfice net¹ pour le quatrième trimestre de 4,5 millions de dollars (0,05 \$ par action). Le bénéfice net pour l'année 2015 a atteint 28,5 millions de dollars (0,33 \$ par action).

Faits saillants - 2016

- Clôture d'un financement de 50,0 millions de dollars par voie de débenture convertible avec Investissement Québec;
- Clôture d'un financement par voie de prise ferme pour un produit brut totalisant 172,6 millions de dollars;
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire le 17 février 2016, qui sera versé le 15 avril 2016 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2016.

Faits saillants - 2015

- 30 125 onces d'or reçues et 30 104 onces vendues (2014 – 12 327 onces reçues et vendues);
- 31 318 onces d'argent reçues et 31 263 onces vendues (2014 – 11 915 onces reçues et vendues);
- Produits de 45,4 millions de dollars comparativement à 17,2 millions de dollars en 2014;
- Revenu de dividendes issu principalement de la prise de participation dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation (« LIORC ») de 5,9 millions de dollars;
- Bénéfice net de 28,5 millions de dollars ou 0,33 \$ par action de base (2014¹ – perte nette de 2,1 millions de dollars ou 0,05 \$ par action de base);
- Bénéfice ajusté² de 40,4 millions de dollars ou 0,46 \$ par action de base² (2014 – 10,1 millions de dollars ou 0,22 \$ par action de base);
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation³ de 32,2 millions de dollars (2014¹ – 5,9 millions de dollars);
- La valeur du fonds de roulement et des valeurs mobilières² s'élèvent à 380,5 millions de dollars au 31 décembre 2015;
- Clôture de l'acquisition amicale de Mines Virginia inc.;
- Remboursement complet d'une avance de redevances de 5,0 millions de dollars US à Goldcorp Inc. (« Goldcorp ») (4 328 onces d'or);
- Clôture d'un placement privé par voie de prise ferme pour un produit brut totalisant plus de 200,0 millions de dollars;
- Acquisition d'une participation de 9,8 % dans LIORC;

¹ Pour les activités poursuivies.

² Le « bénéfice ajusté », le « bénéfice ajusté par action » et la « valeur du fonds de roulement et des valeurs mobilières » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. La juste valeur du fonds de roulement et des valeurs mobilières correspond à la valeur comptable du fonds de roulement tel que présenté au bilan consolidé et à la juste valeur des valeurs mobilières en fonction du prix du marché coté sur une bourse reconnue. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

³ Avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

- Annonce de l'acquisition d'un portefeuille de redevances canadiennes détenu par Teck Resources Limited et sa filiale Teck Metals Ltd pour une contrepartie en espèces de 28,0 millions de dollars, ainsi qu'un montant additionnel de 2,5 millions de dollars à être payé suivant la confirmation de certains droits;
- Mise en place d'un régime de réinvestissement des dividendes;
- Augmentation de la facilité de crédit renouvelable de 100,0 millions à 150,0 millions de dollars avec possibilité d'augmentation de 50,0 millions de dollars; et
- Augmentation du dividende du quatrième trimestre à 0,04 \$ par action ordinaire, déclaré le 4 novembre 2015 et payable le 15 janvier 2016 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2015.

Faits saillants - quatrième trimestre 2015

- 7 989 onces d'or reçues et 8 437 onces vendues (2014 – 5 010 onces reçues et 5 484 onces vendues);
- 8 574 onces d'argent reçues et 9 019 onces vendues (2014 – 4 902 onces reçues et 5 392 onces vendues);
- Produits de 12,8 millions de dollars comparativement à 7,6 millions de dollars en 2014;
- Revenu de dividendes issu de la prise de participation dans LIORC de 1,6 million de dollars;
- Bénéfice net de 4,5 millions de dollars ou 0,05 \$ par action de base et diluée (2014 – perte nette de 2,2 millions de dollars ou 0,04 \$ par action de base et diluée);
- Bénéfice ajusté de 10,5 millions de dollars ou 0,11 \$ par action (2014 – bénéfice ajusté de 3,1 millions de dollars ou 0,06 \$ par action);
- Bénéfice d'exploitation de 4,0 millions de dollars en 2015 (2014 – perte d'exploitation de 0,4 million de dollars); et
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement de 8,2 millions de dollars (2014 – 2,6 millions de dollars).

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, commentant les résultats du quatrième trimestre et de l'année 2015 :

« Durant ses 20 premiers mois d'existence, Osisko a levé un total d'approximativement 500 millions de dollars en capital (incluant la dette convertible), a complété pour plus de 775 millions de dollars en transactions et a diversifié son portefeuille de redevances aurifères canadiennes par l'ajout des redevances Éléonore, Island Gold et Lamaque. Osisko est dans une position unique de mettre en œuvre sa stratégie d'accroître son portefeuille de redevances aurifères grâce à sa trésorerie et équivalents de trésorerie d'approximativement 450 millions de dollars issus des récents financements, et grâce à un montant additionnel de 150-200 millions de dollars en facilité de crédit. »

Résultats du quatrième trimestre et de l'année 2015

Pour le quatrième trimestre 2015, le bénéfice net d'Osisko s'est élevé à 4,5 millions de dollars, ou un bénéfice net par action de 0,05 \$, comparativement à une perte nette de 2,2 millions de dollars, ou une perte nette par action de 0,04 \$ au quatrième trimestre 2014. Les produits au quatrième trimestre 2015 se sont élevés à 12,8 millions de dollars, et sont issus de la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu des redevances en rendement net de fonderie (« NSR ») des mines Canadian Malartic et Éléonore, comparativement à 7,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014. La Société a reçu sa première livraison d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Éléonore en décembre 2015 et a vendu ces onces d'or au cours du même mois. Virginia avait reçu une avance de 5,0 millions de dollars US sur ses paiements de redevances entre 2009 et 2013 à l'égard de la

redevance NSR sur Éléonore. L'avance reçue a été réduite à zéro par le biais des paiements de redevances calculés en novembre 2015 (pour un total de 4 328 onces).

Pour l'année 2015, Osisko a enregistré un bénéfice net des activités poursuivies de 28,5 millions de dollars, ou un bénéfice net par action de 0,33 \$, comparativement à une perte nette de 2,1 millions de dollars, ou une perte nette par action de 0,05 \$, en 2014. Les produits en 2015 s'élèvent à 45,4 millions de dollars, comparativement à 17,2 millions de dollars en 2014.

Portefeuille de droits de redevances

Canadian Malartic

Mines Agnico-Eagle Itée (« Agnico-Eagle ») et Yamana Gold Inc. (« Yamana ») (conjointement, les « partenaires ») ont indiqué que, lors du quatrième trimestre 2015, l'usine Canadian Malartic avait traité en moyenne 52 780 tonnes par jour comparativement à une moyenne de 53 232 tonnes par jour à la même période en 2014. Au quatrième trimestre de 2015, le débit de traitement était plus faible en raison d'un arrêt plus long que prévu survenu en décembre 2015. Pour l'exercice 2015, les partenaires ont indiqué que l'usine Canadian Malartic avait traité en moyenne 52 300 tonnes par jour comparativement à une moyenne de 51 248 tonnes par jour en 2014.

Au quatrième trimestre de 2015, les partenaires ont indiqué que la production à la mine Canadian Malartic avait atteint 145 744 onces d'or. Ces résultats se comparent à la production de 132 738 onces d'or au quatrième trimestre de 2014. La production était plus élevée en 2015 principalement en raison des teneurs plus élevées. Pour l'exercice 2015, les partenaires ont indiqué que la production à la mine Canadian Malartic s'établissait à 571 618 onces d'or, soit 11 618 onces, ou 2 % de plus que l'objectif ciblé.

Le 22 septembre 2015, la mine a produit sa deux millionième once d'or depuis le début des opérations minières en avril 2011.

Les partenaires ont indiqué que les niveaux ciblés pour la production d'or annuelle de la mine Canadian Malartic s'établissaient entre 560 000 et 580 000 onces en 2016, entre 590 000 et 600 000 onces en 2017 et 610 000 onces en 2018. Les partenaires ont indiqué que l'objectif pour 2016 avait été légèrement réduit puisque le débit de traitement prévu serait d'environ 53 000 tonnes par jour. Toute augmentation du débit de traitement au-delà de ce taux de 53 000 tonnes par jour demeure conditionnelle à la mise à jour des permis d'exploitation existants. Plusieurs autres possibilités d'optimisation de la productivité ont été identifiées, et leur mise en œuvre permettrait de dégager une plus grande marge de manœuvre opérationnelle et d'accroître la production de la mine.

À Canadian Malartic, les partenaires ont indiqué que les réserves minérales prouvées et probables s'établissaient à 7,72 millions d'onces d'or contenues dans 221,5 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,08 g/t Au. La diminution des réserves minérales comparativement à l'année précédente, de 0,93 million d'onces, est principalement attribuable à l'extraction minière et à la production de 2015 qui a totalisé 571 618 onces d'or après récupération; au prix plus faible de 1 150 \$ US par once utilisé pour le calcul des réserves minérales cette année versus le prix de 1 300 \$ US par once utilisé l'année précédente; à un changement du seuil de coupure afin d'inclure la redevance NSR payable à Osisko, qui n'était pas incluse dans le calcul en 2014; et au retrait de la fosse Gouldie. La teneur en or des réserves minérales prouvées et probables a augmenté à 1,08 g/t Au comparativement à 1,06 g/t Au l'année précédente.

Les partenaires ont indiqué que les ressources minérales avaient diminué par rapport aux niveaux de 2014, puisque toutes les ressources minérales hors de la fosse actuelle ont été réévaluées selon un seuil de coupure de 1,0 g/t Au. Le seuil de coupure plus élevé reflète la décision que les ressources

minérales hors de la fosse actuelle ne seront pas exploitées par fosse à ciel ouvert, bien que le potentiel d'exploitation souterraine pourrait être évalué dans l'avenir.

L'inventaire de réserves et de ressources en date du 31 décembre 2015 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Estimations de réserves et de ressources

Catégorie	Tonnes (M)	Teneur (g/t Au)	Au (M oz)
Réserves prouvées	54,9	0,97	1,72
Réserves probables	166,6	1,12	6,00
Réserves prouvées et probables	221,5	1,08	7,72
Ressources mesurées et indiquées ⁽¹⁾	25,7	1,51	1,25
Ressources présumées ⁽¹⁾	9,0	1,47	0,43

(1) Excluant les réserves prouvées et probables.

Les partenaires ont indiqué qu'à Canadian Malartic, l'approche visant à tripler le seuil de coupure des ressources minérales hors fosse avait comme effet d'éliminer 686 000 onces des ressources minérales mesurées et indiquées, ne laissant que 1 250 000 onces (25,6 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,51 g/t Au) en ressources minérales mesurées et indiquées. La même approche a fait en sorte que 688 000 onces ont été retirées de l'inventaire de ressources minérales présumées, laissant 426 000 onces (9,0 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,47 g/t Au) en ressources minérales présumées.

Les partenaires continuent de travailler sur des initiatives visant à optimiser le débit de l'usine et les coûts à Canadian Malartic.

Le processus d'obtention des permis concernant l'Extension Barnet et la déviation de la route 117 se poursuit dans les délais prévus, tel qu'indiqué par les partenaires. Une étude d'impact sur l'environnement (« EIE ») pour le projet a été déposée en février 2015. Une deuxième série de questions de la part du gouvernement du Québec a été reçue en décembre 2015 et les réponses finales ont été déposées en janvier 2016. Les audiences publiques devraient avoir lieu au courant de l'année 2016, puis les derniers permis devraient être octroyés suivant l'achèvement du processus de consultation publique. Parallèlement, les partenaires s'efforcent actuellement d'obtenir les permis requis pour améliorer l'efficacité et la performance environnementale du concasseur mobile existant.

Du côté de l'exploration, les partenaires ont indiqué qu'à la fin du quatrième trimestre 2015, 44 sondages (35 870 mètres) ont été complétés sur la zone Odyssey. Des forages et de la compilation de données continueront au quatrième trimestre. Osisko détient une redevance NSR de 5 % sur la zone Odyssey Sud et une redevance NSR de 3 % sur la zone Odyssey Nord.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le communiqué d'Agnico Eagle daté du 10 février 2016 et les communiqués de Yamana publiés les 13 janvier 2016 et 18 février 2016, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Éléonore

Osisko, par le biais de sa filiale à part entière Exploration Osisko Baie-James inc. (anciennement Mines Virginia inc.), détient une redevance de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Goldcorp.

Le début de la production commerciale à la mine Éléonore a été déclaré le 1er avril 2015.

Goldcorp a indiqué que suivant la résolution des problèmes initialement liés au débit de traitement de l'usine, l'usine de traitement avait atteint un débit de traitement moyen de 5 700 tonnes par jour au cours des six derniers mois de 2015 et que la capacité nominale de 7 000 tonnes par jour avait été validée pendant plusieurs jours au quatrième trimestre. La production a augmenté d'un trimestre à l'autre suivant une amélioration des teneurs en or à mesure que les activités d'abattage progressent vers les horizons à plus haute teneur. Au quatrième trimestre de 2015, la production d'or était de 105 100 onces, portant le total pour l'année à 268 100 onces.

Osisko n'était pas en droit de recevoir des onces d'or ou d'argent jusqu'à ce qu'une avance de redevances de 5 millions de dollars US ne portant pas intérêt ait été récupérée à même la production d'Éléonore par Goldcorp. L'avance a été remboursée en totalité en novembre 2015. La Société a donc reçu ses premiers paiements de redevances d'Éléonore en décembre 2015 (402 onces d'or).

Pour 2016, Goldcorp a indiqué qu'en suivant un calendrier d'accroissement prudent, Éléonore devrait produire entre 250 000 et 280 000 onces. Le taux de production de la mine devrait s'établir en moyenne à 4 900 tonnes par jour à partir de quatre horizons de production, suivant l'épuisement des stocks de minerai de pré-production à la fin de l'année 2015. En 2016, l'accent sera mis sur l'augmentation des taux de production sous terre et du débit de traitement de l'usine et l'amélioration de la dilution en procédant à des ajustements dans la conception des chantiers. Le puits de production devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année 2016, éliminant la nécessité de transporter le minerai par camion ou par hissage via le puits d'exploration. Le taux de récupération de l'or devrait aussi s'améliorer suivant les résultats des essais en laboratoire et à l'usine sur des zones isolées de minerai sulfuré réactif. L'accroissement de la production pour atteindre la capacité nominale de 7 000 tonnes par jour se poursuit tel que prévu pour la première moitié de l'année 2018.

Goldcorp a aussi indiqué que le programme de forage 2015 visant la conversion des ressources en réserves dans les portions Centre et Sud du gisement avait été fructueux et avait contribué à une augmentation de 7,7 % des réserves minérales prouvées et probables, qui s'établissent maintenant à 5,35 millions d'onces, et avait aussi permis de prolonger le gisement en profondeur, qui demeure d'ailleurs ouvert, notamment dans le cœur du gisement. Le programme de forage 2015 s'est terminé avec 40 400 mètres forés à partir de la rampe souterraine, ciblant les portions Centre et Sud du gisement. Le programme comportait également 1 350 mètres de forage dans le secteur 494 (portion Nord), où les résultats continuent d'améliorer le niveau de confiance quant aux dimensions et à l'importance de cette cible. Les résultats positifs obtenus en 2015 ont contribué à la conversion des ressources en réserves et au prolongement du gisement en profondeur, qui demeure ouvert, notamment dans le cœur du gisement.

L'étude de préfaisabilité sur l'exploitation du pilier de surface à Éléonore a été complétée au quatrième trimestre de 2015. Les résultats de l'étude démontrent que le seuil économique des réserves n'a pas été atteint, de telle sorte que ce matériel demeure classé dans les ressources minérales au 31 décembre 2015. De plus, les résultats indiquent qu'il n'y aurait aucun avantage tangible à accélérer l'exploitation du pilier de surface et l'étude appuie donc l'exploitation du pilier tel que prévu à la fin de la durée de vie de la mine Éléonore.

Goldcorp a aussi publié en février 2016 une mise à jour de ses estimations de réserves et de ressources minérales pour la mine Éléonore en date du 31 décembre 2015. Les réserves minérales prouvées et probables ont été estimées à 5,35 millions d'onces d'or, selon un prix de 1 100 \$ US par once d'or.

L'inventaire de réserves est présenté dans le tableau ci-dessous :

Estimations de réserves et de ressources

Catégorie	Tonnes (M)	Teneur (g/t Au)	Au (M oz)
Réserves prouvées et probables	28,32	5,87	5,35
Ressources mesurées et indiquées (1)	4,58	5,49	0,81
Ressources présumées	9,97	7,11	2,28

(1) Excluant les réserves prouvées et probables.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le communiqué de Goldcorp publié le 25 février 2016 et le rapport de gestion de Goldcorp pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, tous deux déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Acquisition de droits de redevances

Redevances canadiennes de Teck

La Société a annoncé en octobre un accord définitif visant l'acquisition d'un portefeuille de redevances canadiennes détenu par Teck Resources Limited et sa filiale Teck Metals Ltd (« Teck ») pour une contrepartie en espèces de 28,0 millions de dollars, ainsi qu'un montant additionnel de 2,5 millions de dollars à être payé suivant la confirmation de certains droits.

Le portefeuille contient 31 redevances, la plupart étant des redevances NSR, les principales redevances étant (avant la vente d'un intérêt de 15 % à la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») tel que décrit ci-dessous) :

- Trois redevances de 2 % à 3 % NSR sur les propriétés de la mine en production Island Gold, situées dans le nord de l'Ontario et détenues par Mines Richmond inc.;
- Une redevance de 2 % NSR sur la propriété Lamaque située en Abitibi et détenue par Integra Gold Corp.;
- Une redevance de 2 % NSR sur le Bloc Hewfran situé dans le Nord-du-Québec et détenu par Ressources Metanor inc.;
- Une redevance de 0,5 % NSR et un droit de paiement de 5 millions de dollars advenant une mise en production commerciale sur la propriété Marban détenue par NioGold Mining Corp. (« NioGold ») et située à proximité de la mine Canadian Malartic, à Malartic;
- Une redevance de 1,5 % NSR sur une portion de la propriété Fenn-Gib située dans le nord de l'Ontario et détenue par Lake Shore Gold Corp.; et
- Une redevance de 1,5 % à 2 % NSR sur la propriété Garrcon située dans le nord de l'Ontario et détenue par Northern Gold Mining Inc.

Le portefeuille inclut également d'autres actifs de redevances sur métaux précieux pour des propriétés d'exploration et en développement. Certaines redevances NSR sont assujetties à des clauses de rachat.

La première partie de la transaction avec Teck été conclue en novembre 2015 et visait un portefeuille de 28 redevances acquis pour une contrepartie de 24,2 millions de dollars en espèces et une somme supplémentaire de 2,5 millions de dollars payable à la confirmation de certains droits. Ce portefeuille comprend des redevances sur la mine en production Island Gold exploitée par Mines Richmond inc. et

la propriété Lamaque de Integra Gold Corp. La Société s'attend à conclure la deuxième partie de sa transaction avec Teck au deuxième semestre de 2016.

CDPQ et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (« F.T.Q. ») détiennent un droit de participation combiné de 15 % dans toute transaction de redevance ou flux de métaux conclue par Osisko. CDPQ a exercé son droit de participation visant à acquérir 15 % des droits de redevances de Teck acquis par Osisko jusqu'à maintenant. La transaction a été complétée en février 2016 pour la somme de 3,6 millions de dollars.

Redevances Veza

La Société a acquis une redevance de 5 % NSR et une redevance sur la participation aux bénéfices nets de 40 % dans la propriété aurifère Veza exploitée par Ressources Nottaway inc. pour un prix d'acquisition total de 10,0 millions de dollars. Un premier paiement de 5,0 millions de dollars a été versé en 2015 et le solde a été payé aux mois de janvier et mars 2016. La propriété est située à 25 kilomètres de Matagami, au Québec. Le début de la production commerciale est attendu au cours du second trimestre de 2016.

Projet aurifère Cariboo

Le 30 novembre 2015, Osisko a conclu une lettre d'entente exécutoire avec Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville »), en vertu de laquelle Osisko s'est engagé à faire l'acquisition d'une redevance de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo (la « redevance de financement »), situé en Colombie-Britannique (Canada), pour une contrepartie de 25,0 millions de dollars en espèces.

Le projet aurifère Cariboo couvre une superficie de 1 164 kilomètres carrés de terrains répartis sur une distance latérale de 60 kilomètres qui comprend plusieurs anciennes mines du district aurifère de Cariboo, une région historiquement profitable, bien que sous-explorée, du centre-sud de la Colombie-Britannique. Selon des estimations historiques, la production d'or historique de la région de Cariboo s'élève à environ 3,8 millions d'onces. À Cariboo, le gîte Cow Mountain contient des ressources minérales estimées conformément au Règlement 43-101 de 2,8 millions d'onces d'or dans la catégorie indiquée (35,8 millions de tonnes à 2,4 g/t), ainsi que 2,0 millions d'onces d'or additionnelles dans la catégorie présumée (27,4 millions de tonnes à 2,3 g/t), selon un seuil de coupure de 0,5 g/t dans les deux cas.

Dans le cadre de la redevance de financement, Osisko et Barkerville ont aussi convenu de négocier une entente de flux d'or (l'« entente de flux d'or ») suite à l'achèvement d'une étude de faisabilité par Barkerville sur le projet aurifère Cariboo. Suite à une période de négociation de 60 jours, si Osisko et Barkerville n'ont pas conclu d'entente de flux d'or, Barkerville devra soit accorder un droit à Osisko d'acquérir une redevance additionnelle de 0,75 % NSR pour une contrepartie de 12,5 millions de dollars, soit faire un paiement de 12,5 millions de dollars à Osisko.

L'entente sur la redevance de financement a été clôturée le 5 février 2016.

Sommaire des autres droits de redevances d'actifs en exploitation et d'actifs avancés mais non en exploitation

Actif	Exploitant	Droits ⁽⁴⁾	Produits	Juridiction	Étape
Island Gold	Mines Richmond	Redevance de 1,7 à 2,55 % NSR	Au	Ontario	Production
Veza	Ressources Nottaway inc.	Redevance de 5 % NSR	Au	Québec	Développement
Veza	Ressources Nottaway inc.	Redevance de 40 % PBN ⁽¹⁾	s.o.	Québec	Développement
Lamaque	Integra Gold	Redevance de 1,7 %	Au	Québec	Développement

		NSR				
Bloc Hewfran	Ressources Metanor	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Québec	Exploration	
Windfall	Oban Mining Corporation	Redevance de 0,5 % NSR	Au	Québec	Exploration	
Cariboo	Barkerville	Redevance de 1,5 % NSR	Au	Colombie-Britannique	Développement	
Marban	NioGold	Redevance de 0,425 % NSR	Au	Québec	Exploration	
Pandora	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Québec	Exploration	
Malartic CHL – Odyssey Nord	Agnico/Yamana	Redevance de 3 % NSR	Au	Québec	Exploration	
Hammond Reef	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Ontario	Obtention des permis	
Upper Beaver	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration	
Camp de Kirkland Lake	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration	
White Pine North - Copperwood	Highland Copper	Redevance escalatoire de 3 % NSR ⁽²⁾	Ag, Cu	Michigan, É.U.	Exploration	

Sommaire des options de redevances

Actif	Exploitant	Droits	Coût de l'option	Produits	Juridiction	Étape
Neita	Unigold	Redevance de 2 % NSR	2 millions \$	Au	République Dominicaine	Exploration
Yellowknife City Gold	TerraX	Redevance de 3 % NSR	4 millions \$	Au	Territoires du Nord-Ouest	Exploration
Projets miniers Oban ⁽³⁾	Oban Mining Corporation	Redevance de 1 % NSR	5 millions \$	s.o.	s.o.	s.o.

(1) PBN : Participation aux bénéfices nets.

(2) Assujettie à la conversion d'un emprunt convertible de 10,0 millions de dollars d'Osisko avec Highland Copper Company Inc.

(3) Osisko dispose d'un droit d'acquisition à usage unique d'une redevance de 1 % NSR pour le projet de Oban Mining Corporation lors d'un financement futur d'Oban complété avant le 25 août 2020.

(4) Après la vente d'un intérêt de 15 % sur les redevances acquises de Teck à CDPQ.

Portefeuille de placements

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions de sociétés cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans diverses sociétés dans le secteur de l'industrie minière à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des intérêts dans des actifs d'exploration, des redevances ou des flux de revenus futurs. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif, en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent Oban Mining Corporation (« Oban »), NioGold et Ressources Falco ltée. En février 2016, Barkerville est devenue une nouvelle entreprise associée suivant la nomination de Sean

Roosen, président du conseil et chef de la direction d'Osisko, au poste de coprésident du conseil d'administration de Barkerville.

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Placements dans des entreprises associées – Oban Mining Corporation (« Oban »)

En août 2015, Oban a acquis Eagle Hill Exploration Corporation, Ryan Gold Corp. et Corona Gold Corporation et, en combinant leur leadership, leur trésorerie et leurs actifs, a formé une nouvelle société d'exploration et de développement canadienne de premier plan axée sur l'or. Dans le cadre de cette transaction, Osisko a investi 17,8 millions de dollars en actions ordinaires d'Oban et Osisko a obtenu un droit d'acquérir une redevance de 1 % NSR sur toutes les propriétés appartenant à Oban. M. John Burzynski a été nommé président et chef de la direction d'Oban et M. Sean Roosen a été nommé coprésident du conseil d'administration.

Oban a aussi réalisé un financement de 13,1 millions de dollars en septembre 2015 et a annoncé en février 2016 un nouveau financement de 12,6 millions de dollars qui devrait être clôturé en mars 2016. Au 31 décembre 2015, Osisko détenait une participation de 15,7 % dans Oban. En janvier 2016, Oban et NioGold ont annoncé la conclusion d'une entente en vertu de laquelle Oban fera l'acquisition de la totalité des actions en circulation de NioGold. La transaction a été complétée le 11 mars 2016.

Le projet phare d'Oban est le gîte aurifère du Lac Windfall, un gîte à haute teneur situé entre Val-d'Or et Chibougamau (Québec, Canada). Oban détient également une participation indivise de 100 % dans un portefeuille de titres miniers couvrant un vaste territoire dans la ceinture d'Urban-Barry (82 400 ha) au Québec. Oban détient également une participation de 100 % dans la propriété Roach dans le nord de l'Ontario et a l'option d'acquérir, auprès de tierces parties, une participation indivise de 100 % dans la propriété Côté, le projet Golden Dawn, la propriété Hunter et d'autres propriétés à proximité.

En avril 2015, une évaluation économique préliminaire indépendante du projet aurifère du Lac Windfall a été publiée, détaillant la conception d'une mine souterraine de 1 200 tonnes par jour, pour une production annuelle de 106 200 onces d'or payable sur une période de 7,8 années. Oban travaille activement à la mise en valeur du projet aurifère du Lac Windfall, avec l'objectif que le projet atteigne la production dès que possible. En octobre 2015, elle a entrepris un programme de 55 000 mètres de forage sur le projet aurifère du Lac Windfall. Oban est bien financée, avec approximativement 73,0 millions de dollars en trésorerie, en équivalents de trésorerie et en valeurs mobilières au 20 octobre 2015.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter profil d'Oban sur SEDAR (www.sedar.com).

Autres placements - Barkerville (entreprise associée depuis le 5 février 2016)

Le 30 novembre 2015, Osisko et Barkerville ont annoncé la signature d'une lettre d'entente exécutoire en vertu de laquelle Osisko s'est engagé à faire l'acquisition de 32,0 millions d'actions ordinaires de Barkerville, émises dans le cadre d'un placement accréditif.

Le 24 décembre 2015, Barkerville a annoncé la clôture de la première tranche du placement privé dans le cadre duquel Osisko a fait l'acquisition de 18 750 000 actions accréditives au prix de 0,32 \$ par action pour un produit brut de 6,0 millions de dollars.

Le 5 février 2016, Osisko a fait l'acquisition de 13 250 000 actions accréditives additionnelles de Barkerville au prix de 0,32 \$ par action ordinaire accréditive, pour un produit brut global de 4,2 millions

de dollars. Osisko détient maintenant 47 625 000 actions ordinaires et 4 687 500 bons de souscription d'actions ordinaires de Barkerville. Le président du conseil et chef de la direction d'Osisko, Sean Roosen, a été nommé au poste de coprésident du conseil d'administration de Barkerville, de telle sorte que Barkerville est devenu une entreprise associée le 5 février 2016.

Labrador Iron Ore Royalty Corporation (« LIORC »)

Depuis le début de l'année 2015, Osisko a acquis une participation de 9,8 % dans LIORC. La Société considère cet investissement comme une opportunité de diversification de ses actifs et des matières premières auxquelles elle est exposée par rapport à son portefeuille actuel de redevances, tout en restant concentrée sur l'or. L'investissement dans LIORC permet à Osisko d'être exposée à un actif de classe mondiale lié au minerai de fer et ayant une longue durée de vie dans une juridiction stable. LIORC est entièrement axée sur les opérations de la Compagnie minière IOC (« IOC ») par le biais des éléments suivants :

- Une redevance brute de 7 % sur les mines de fer d'IOC;
- Des droits de commercialisation de 0,10 \$ par tonne sur tous les produits vendus par IOC; et
- Une participation directe de 15 % dans IOC.

IOC est un grand producteur canadien de minerai de fer détenu par Rio Tinto (59 %), Mitsubishi Corporation (26 %) et LIORC. La mine, située à Terre-Neuve-et-Labrador au Canada, produit et traite du concentré de minerai de fer et des boulettes depuis 1954. Le minerai brut est transformé en minerai de fer concentré et ensuite vendu ou transformé en des boulettes de minerai de fer de différentes qualités afin de répondre aux besoins des clients. IOC est stratégiquement situé pour servir les marchés des Grands Lacs et l'ensemble du monde pendant toute l'année à partir de ses installations portuaires à Sept-Îles, au Québec. Le concentré de minerai de fer et les boulettes sont transportés vers les installations portuaires de l'IOC à Sept-Îles via sa filiale en propriété exclusive Québec North Shore and Labrador Railway, une ligne de chemin de fer de 418 kilomètres qui relie la mine et le port. De là, les produits sont expédiés aux différents marchés, soit en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et dans la région de l'Asie -Pacifique.

Selon le communiqué de presse de LIORC daté du 3 mars 2016 (déposé sur SEDAR (www.sedar.com)), la mine possède des réserves pour poursuivre ses activités pendant 28 ans au rythme actuel de production avec des ressources supplémentaires d'une plus grande ampleur.

En 2015 et au premier trimestre de 2016, LIORC a déclaré des dividendes trimestriels de 0,25 \$ par action. Les dividendes payables à Osisko en 2015 se sont élevés à 5,8 millions de dollars. Les dividendes qu'Osisko s'attend à recevoir au premier trimestre de 2016 s'élèvent à 1,6 million de dollars. En fonction de sa participation actuelle et des informations historiques pour les années 2009 à 2014, l'investissement de la Société dans LIORC aurait généré des encaissements annuels de dividendes de l'ordre de 6,2 millions de dollars à 14,0 millions de dollars.

L'investissement dans LIORC offre une diversification à la production d'or et reste conforme à la philosophie d'Osisko qui consiste à investir dans des mines à longue durée de vie exploitées par des sociétés minières de calibre mondial dans des juridictions sécuritaires.

Activités d'exploration et évaluation

Régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador, Québec

Osisko a acquis des projets d'exploration et d'évaluation en faisant l'acquisition de Virginia. Depuis la date de l'acquisition, Osisko a investi 8,0 millions de dollars (9,8 millions de dollars avant les crédits d'impôt à l'exploration) en activités d'exploration et d'évaluation dans la région de la Baie-James.

Depuis l'acquisition de Virginia, le programme d'exploration sur le projet Coulon (région de la Baie-James) s'est poursuivi, principalement sous la forme d'un programme de forage au diamant dans la lentille 257 et sur des cibles régionales. Les travaux d'exploration comprennent également des levés géophysiques au sol et en sondage. Le programme d'exploration de l'hiver 2015, qui comprenait 33 sondages totalisant 18 036 mètres, a été complété au cours de l'année. Le programme de forage de l'automne 2015 comprenait 10 sondages totalisant 5 008 mètres et ciblait à nouveau la lentille 257 ainsi que le contact stratigraphique fertile le long du flanc ouest du pli principal. Les travaux de forage dirigé ont permis de prolonger la lentille 257 vers le sud-sud-ouest et le nord-nord-est. La lentille 257 a maintenant été suivie sur une distance latérale de plus de 720 mètres et demeure ouverte aux deux extrémités de son axe long. Elle pourrait se prolonger de 250 mètres de plus vers le sud-sud-ouest et se fondre en profondeur avec la lentille 9-25 vers le nord-nord-est. Les travaux de forage sur différentes cibles régionales ont permis d'expliquer la plupart des anomalies géophysiques, mais n'ont pas obtenu de résultats significatifs.

Un programme de forage de 22 800 mètres sera entrepris sur le projet Coulon en 2016. Ce programme poursuivra la vérification des extensions inférieures et supérieures de la lentille 257 et du flanc ouest du pli principal. Plusieurs autres cibles géologiques et géophysiques seront aussi vérifiées dans le cadre de ce programme.

Activités de financement significatives

Placement privé par voie de prise ferme de 200 millions de dollars en 2015

Le 21 janvier 2015, Osisko a annoncé la conclusion d'une entente avec un syndicat de preneurs fermes, lesquels ont convenu d'acquérir, sur la base d'un placement privé par voie de prise ferme, 10 960 000 bons de souscription spéciaux de la Société (« bons spéciaux ») au prix de 18,25 \$ par bon spécial, pour un produit brut totalisant 200 millions de dollars. Chaque bon spécial conférait au porteur le droit d'acquérir, sans verser de contrepartie supplémentaire, une unité (« unité ») d'Osisko, chaque unité étant composée d'une action ordinaire (« action ordinaire ») d'Osisko et d'un demi bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription ») d'Osisko. Chaque bon de souscription confère au porteur le droit d'acheter une action ordinaire d'Osisko au prix de 36,50 \$, pour une période de 84 mois suivant la date de clôture.

Le placement par voie de prise ferme a été complété le 18 février 2015 et Osisko a émis 10 960 000 bons spéciaux pour un produit brut totalisant 200 millions de dollars. Le 5 mars 2015, suivant la livraison à Osisko d'un reçu final des autorités réglementaires pour son prospectus simplifié final, les bons spéciaux ont été convertis en 10 960 000 actions ordinaires de la Société et 5 480 000 bons de souscription ayant une date d'échéance au 5 mars 2022. Les frais de transaction se sont établis à 10 399 000 \$.

Les actions ordinaires et les bons de souscription (TSX : OR.WT) se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») depuis le 5 mars 2015.

Débeture convertible

Le 12 février 2016, la Société a clôturé un financement avec Ressources Québec, une filiale à part entière d'Investissement Québec. Ressources Québec a souscrit une débeture convertible de 50,0 millions de dollars d'Osisko, laquelle viendra à échéance dans cinq ans et portera intérêt à un taux annuel de 4 % payable trimestriellement. Ressources Québec pourra, à sa discrétion, convertir la débeture en actions ordinaires de la Société au prix de 19,08 \$ en tout temps pendant le terme de la débeture. Osisko a payé des frais de financement de 1 % à Ressources Québec et a remboursé les frais engagés en lien avec le financement.

Financement par voie de prise ferme de 173 millions de dollars en 2016

Le 26 février 2016, la Société a clôturé un financement public par voie de prise ferme (l'« offre ») visant 11 431 000 unités d'Osisko (les « unités »), incluant l'exercice en totalité de l'option pour attributions excédentaires par les preneurs fermes de l'offre, à un prix de 15,10 \$ par unité, pour un produit brut total de 172,6 millions de dollars (produit net estimatif de 164,6 millions de dollars).

Les unités ont été vendues par voie de prise ferme via un syndicat de preneurs, dirigé conjointement par BMO Marchés des capitaux et RBC Marchés des capitaux. Osisko prévoit utiliser le produit net tiré de l'offre pour le fonds de roulement et les besoins généraux de l'entreprise, y compris pour financer l'acquisition de redevances et de flux de production.

Chaque unité comprend une action ordinaire de la Société et la moitié d'un bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription d'action ordinaire entier étant un « bon de souscription ») de la Société. Chaque bon de souscription entier confère à son détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix de 19,08 \$ par action ordinaire, pour une période de 36 mois suivant la date de clôture.

Les actions ordinaires et les bons de souscription (TSX : OR.WT.A) se négocient sur le TSX depuis le 26 février 2016.

Facilité de crédit renouvelable

En 2015, la Société a augmenté sa facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») de 100,0 millions à 150,0 millions de dollars. La facilité a été prolongée d'un an et a été syndiquée entre la Banque Nationale du Canada et la Banque de Montréal. La facilité pourra être augmentée de 50,0 millions de dollars à la demande d'Osisko, sous réserve des procédures usuelles de vérification diligente. La facilité sera utilisée pour des investissements dans l'industrie minière, y compris l'acquisition de redevances et le financement de flux de métaux précieux. La facilité est garantie par les actifs de la Société (dont les droits de redevances) et a un terme de deux ans (23 décembre 2017), qui peut être prolongé d'un an à chacune des deux dates d'anniversaire de l'amendement. Au 31 décembre 2015, aucun montant n'avait été utilisé sur la facilité.

Dividende trimestriel

Le 17 février 2016, le conseil d'administration a déclaré un sixième dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2016 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2016.

En septembre 2015, la Société a mis en place un régime de réinvestissement des dividendes (le « régime de réinvestissement des dividendes »). Un actionnaire qui est résident canadien peut adhérer au régime de réinvestissement des dividendes qui a débuté avec le dividende à payer le 15 octobre 2015 aux actionnaires inscrits à la date de référence du 30 septembre 2015. La participation au régime de réinvestissement des dividendes est facultative et ne concerne pas les dividendes versés en espèces aux actionnaires, à moins qu'ils ne choisissent de participer au régime de réinvestissement des dividendes. À la date de paiement le 15 octobre 2015, le dividende a été versé aux participants du régime de réinvestissement des dividendes par le biais d'actions ordinaires nouvellement émises à un escompte de 3 % au prix moyen du marché, au sens donné dans le régime de réinvestissement des dividendes (information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>).

Position financière

La Société a terminé le trimestre avec un bilan solide. La trésorerie et équivalents de trésorerie ont totalisé 258,5 millions de dollars et le fonds de roulement net s'est élevé à 248,9 millions de dollars.

La Société n'a aucun contrat de couverture et, en date d'aujourd'hui, détient approximativement 450 millions de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie, en plus de pouvoir compter sur sa facilité de crédit renouvelable de 150 millions de dollars (qui peut être augmentée de 50 millions de dollars), fournissant ainsi à la Société une flexibilité financière pour rehausser son portefeuille de redevances.

Perspectives

Les perspectives de Redevances Aurifères Osisko pour 2016 reposent sur les prévisions connues pour la mine Canadian Malartic telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, et celles pour la mine Éléonore publiées par Goldcorp.

La production attribuable à la Société en vertu de redevances pour 2016 est estimée entre 28 000 et 29 000 onces d'or provenant de la mine Canadian Malartic, entre 5 500 et 6 200 onces d'or provenant de la mine Éléonore, et entre 1 000 et 2 000 onces provenant d'autres redevances. La Société prévoit aussi poursuivre ses programmes d'exploration dans la région de la Baie-James pour un montant d'environ 10,3 millions de dollars (8,3 million de dollars déduction faite des crédits d'impôt d'exploration estimatifs) dont environ 3,8 millions de dollars qui seront financés par des institutions du Québec et d'autres partenaires.

Conférence téléphonique portant sur les résultats du quatrième trimestre et l'année 2015

Osisko tiendra une conférence téléphonique le lundi 14 mars 2016 à 10h00 HAE, durant laquelle la haute direction commentera les résultats financiers et fera le bilan des activités de la Société. Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées de composer le 1-(617)-826-1698 (appels internationaux), ou le 1-(877)-648-7976 (sans frais en Amérique du Nord) au moins cinq à dix minutes avant le début de la conférence. Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence à partir du 15 mars 2016 à 13h00 HAE jusqu'à 23h59 HAE le 21 mars 2016 en composant le 1-(855)-859-2056 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1-(404)-537-3406, puis le code d'accès 23394275.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société minière intermédiaire de redevances et d'exploration détentrice de deux redevances aurifères de calibre mondial. Ces deux actifs principaux sont une redevance de 5 % en rendement net de fonderie (« NSR ») sur la mine d'or de calibre mondial Canadian Malartic et une redevance escalatoire de 2,0-3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore située à la Baie James, au Québec. Osisko détient également une redevance de 1,7-2,55 % NSR sur la mine Island Gold, une redevance de 1,7 % NSR sur le groupement Sud du projet Lamaque, une redevance de 3 % NSR sur la propriété Malartic CHL, et une redevance de 2 % NSR sur les projets d'exploration aurifère Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef, situés dans le nord de l'Ontario. La Société détient également une participation de 9,8 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des produits de base, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés prospectifs (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'or équivalent sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment le rendement des actifs d'Osisko, la réalisation des avantages qui devrait découler de l'acquisition de Virginia et de son portefeuille d'investissements, l'atteinte des prévisions de production publiées par les opérateurs des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, la réalisation du processus d'optimisation mis de l'avant par les opérateurs à Canadian Malartic, les audiences publiques tenues dans les délais prévus et l'obtention des autorisations à Canadian Malartic, la réalisation de la phase d'accroissement de production par l'opérateur à Éléonore, la clôture dans les délais prévus de la seconde portion de la transaction avec Teck, l'atteinte de la phase de production commerciale par l'opérateur à Veza dans les délais prévus, l'extension de la lentille 257 sur le projet Coulon et la réalisation de la campagne de forage 2016 sur Coulon et à la Baie James. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des commodités qui sous-tendent les redevances détenues par Osisko (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance ou autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles, ou sont poursuivis par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissement ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment: l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publiques et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement

défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance ou autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

John Burzynski
Vice-président principal, développement des affaires
Tél. (416) 363-8653
jburzynski@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tél. (514) 940-0670
jdelaplante@osiskogr.com

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Actifs		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	258 509	175 171
Placements temporaires	200	-
Comptes débiteurs	6 244	562
Autres actifs	508	315
	<u>265 461</u>	<u>176 048</u>
Actif non courant		
Placements dans des entreprises associées	44 011	14 052
Autres placements	105 485	65 692
Droits de redevances	449 439	1 591
Immobilisations corporelles	835	125
Exploration et évaluation	96 220	823
Goodwill	111 204	-
Impôts sur le résultat différés	8 778	11 634
	<u>1 081 433</u>	<u>269 965</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus	11 469	2 987
Dividendes à payer	3 783	1 551
Provisions et autres passifs	1 264	375
	<u>16 516</u>	<u>4 913</u>
Passif non courant		
Provisions et autres passifs	8 912	386
Impôts sur le résultat différés	118 766	1 440
	<u>144 194</u>	<u>6 739</u>
Capitaux propres		
Capital-actions	745 007	69 716
Bons de souscription	18 072	-
Surplus d'apport	10 164	681
Cumul des autres éléments du résultat global	(41 203)	5 549
Bénéfices non répartis	203 800	187 280
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	<u>935 840</u>	<u>263 226</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	1 399	-
Total des capitaux propres	<u>937 239</u>	<u>263 226</u>
	<u>1 081 433</u>	<u>269 965</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les périodes terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Produits	12 811	7 608	45 415	17 179
Charges				
Épuisement des droits de redevances	(588)	-	(588)	-
Générales et administratives	(4 240)	(3 095)	(15 046)	(5 285)
Développement des affaires	(3 491)	(2 711)	(10 982)	(3 344)
Exploration et évaluation	(964)	(750)	(2 409)	(6 010)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	(192)	(1 444)	(192)	(4 275)
Gain à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	500	-
Coûts récupérés d'entreprises associées	688	-	1 526	-
Bénéfice (perte) d'exploitation	4 024	(392)	18 224	(1 735)
Produits d'intérêts	747	560	4 055	2 115
Produits de dividendes	1 560	-	5 855	-
Charges financières	(165)	(43)	(609)	(43)
Gain de change	4 464	426	11 117	611
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(1 248)	(242)	(3 519)	(824)
Autres gains, nets	(2 877)	(1 045)	1 599	1 072
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat	6 505	(736)	36 722	1 196
Charge d'impôts sur le résultat	(1 957)	(1 446)	(8 194)	(3 291)
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	4 548	(2 182)	28 528	(2 095)
Bénéfice net des activités abandonnées	-	-	-	1 675 263
Bénéfice net (perte nette)	4 548	(2 182)	28 528	1 673 168
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :				
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	4 614	(2 182)	28 749	1 673 168
Participations ne donnant pas le contrôle	(66)	-	(221)	-
Bénéfice net (perte nette) par action des activités poursuivies				
De base	0,05	(0,04)	0,33	(0,05)
Dilué (e)	0,05	(0,04)	0,32	(0,05)
Bénéfice net (perte nette) par action				
De base	0,05	(0,04)	0,33	36,40
Dilué (e)	0,05	(0,04)	0,32	36,40
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)				
De base	94 445	48 534	87 856	45 964
Dilué	95 698	48 534	88 938	45 964

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	4 548	(2 182)	28 528	(2 095)
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	802	555	2 911	681
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	192	1 444	192	4 275
Gain à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	(500)	-
Désactualisation de l'effet à recevoir	(305)	(59)	(1 382)	(59)
Épuisement et amortissement	645	12	765	14
Quote-part de la perte d'entreprises associées	1 248	242	3 519	824
Gain net (perte nette) sur les actifs financiers disponibles à la vente	764	440	(4 826)	(2 556)
Perte nette sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	248	297	484	236
Dépréciation d'entreprises associées et d'autres actifs financiers	1 035	-	1 035	1 612
Charge d'impôts sur le résultat différés	1 957	1 446	8 194	3 291
Provisions et autres passifs	628	641	2 548	761
Gain de change	(4,459)	412	(11 100)	(593)
Autre	851	(649)	1 813	(497)
	8 154	2 599	32 181	5 894
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	238	1 514	(3 043)	2 127
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	8 392	4 113	29 138	8 021
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	-	-	-	116 066
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	8 392	4 113	29 138	124 087
Activités d'investissement				
Liquidités acquises – acquisition de Virginia	-	-	34 900	-
Diminution nette des placements temporaires	1 802	-	34 498	-
Acquisition de placements	(31 958)	(23 782)	(171 540)	(30 681)
Produit de la cession de placements	-	16	-	66
Droits de redevances	(26 200)	(1 441)	(32 200)	(1 591)
Immobilisations corporelles	(157)	(48)	(300)	(139)
Exploration et d'évaluation, net des crédits d'impôts gouvernementaux	(184)	-	(6 293)	(944)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	(56 697)	(25 255)	(140 935)	(33 289)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	-	-	-	(77 735)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(56 697)	(25 255)	(140 935)	(111 024)
Activités de financement				
Émission d'actions ordinaires	1 176	39 364	4 887	197 631
Émission de bons de souscription spéciaux	-	-	200 020	-
Frais d'émission	(68)	-	(10 862)	-
Versement de dividendes	(2 668)	-	(9 834)	-
Frais de financement	(176)	(220)	(176)	(220)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	(1 736)	39 144	184 035	197 411
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	-	-	-	(197 301)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(1 736)	39 144	184 035	110
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(50 041)	18 002	72 238	13 173
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4 459	412	11 100	593
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(45 582)	18 414	83 338	13 766
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	304 091	156 757	175 171	161 405
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	258 509	175 171	258 509	175 171